



La protection des enfants



À INTERPOL, nous nous employons à rendre le monde plus sûr pour les enfants, et nous disposons pour cela de deux moyens importants : un système permettant d'informer les polices du monde entier des disparitions d'enfants, qui peuvent avoir été enlevés, et un programme qui aide à porter secours aux enfants qui sont victimes d'abus sexuels. Nous travaillons aussi avec un certain nombre d'organisations dans le monde entier afin de faire face par une approche coordonnée aux différentes formes que peut revêtir la criminalité contre l'enfance.

Aider à localiser les enfants disparus

Lorsqu'un pays d'INTERPOL publie une notice jaune (les notices qui sont diffusées en cas de disparition de personnes, y compris d'enfants), les polices du monde entier savent qu'elles doivent se mobiliser pour aider à localiser un enfant qui a disparu. La notice contient une photo de l'enfant, ainsi que des informations telles que son nom, son signalement, son âge et le pays où il a disparu. Les enquêteurs peuvent aussi utiliser le système mondial de communication d'INTERPOL pour échanger des informations de façon instantanée et en toute sécurité.

Retrouver les auteurs d'infractions à caractère sexuel

Nous nous efforçons d'identifier et d'aider à arrêter les gens qui se livrent à des abus sexuels sur des enfants. Ceux qui commettent ces actes postent souvent des photos sur Internet. Nous avons donc une base de données dans laquelle nous stockons ces photos, et des professionnels qui utilisent un logiciel spécial pour établir des liens entre les personnes et les lieux qui apparaissent sur les images. Avec ces moyens, nous pouvons identifier les victimes comme les auteurs d'abus, et déterminer les lieux où les abus ont été commis. Nous avons ainsi contribué à porter secours à près de 900 victimes depuis que la base de données a été créée, en 2001.

Enfin, nous coordonnons des opérations mises en œuvre à l'échelle mondiale contre les personnes qui téléchargent et diffusent des images d'enfants victimes d'abus sexuels. Ces opérations sont généralement de très grande ampleur et donnent lieu à des perquisitions et à des saisies chez des centaines d'individus dans le monde. Nous travaillons actuellement sur l'Opération Childhood, qui vise les délinquants sexuels itinérants – des personnes qui se rendent à l'étranger dans l'intention d'y commettre des abus sexuels sur des enfants.

INTERPOL



Mettre un terme à « l'esclavage moderne »

Malheureusement, les enfants font aussi l'objet de trafics : le trafic d'êtres humains est une forme d'esclavage moderne dans laquelle des organisations criminelles persuadent en leur mentant des personnes vulnérables de quitter l'endroit où elles vivent et les conduisent dans un autre pays. Lorsqu'elles arrivent à destination, au lieu de trouver la vie meilleure qu'on leur avait promise, les victimes sont forcées à travailler de nombreuses heures par jour ou sont exploitées sexuellement, vivant et travaillant dans des conditions épouvantables.

INTERPOL est déterminé à faire de la lutte contre ces crimes l'une des toutes premières priorités du travail de police international.

Travailler avec d'autres organisations et organismes importants

Nous avons mis au point un certain nombre d'outils pour permettre aux polices nationales de communiquer rapidement et efficacement lors des enquêtes sur toutes les formes d'atteintes dont peuvent être victimes les mineurs. Identifier et localiser ceux qui s'en prennent aux enfants est certes une priorité pour nous, mais nous travaillons aussi avec d'autres organismes importants – y compris des gouvernements, des fournisseurs de services internet et des organisations internationales comme les Nations Unies – pour informer les enfants comme les parents sur les dangers potentiels ainsi que pour créer de nouveaux moyens de protection.

INTERPOL est notamment membre de la *Virtual Global Taskforce*, qui réunit des organismes de police du monde entier pour protéger les enfants contre les abus sexuels commis via Internet.

